



DEMANDE DE PREMIER AGRÉMENT DQV 2026



Je, soussigné(e), Docteur...

J'indique ici mon adresse de domicile

Nom : Prénom :

Numéro d'OMV : Adresse : Voie et n°

Code postal : Localité :

E-mail :

Numéro de téléphone : GSM :

Numéro de TVA :

demande par la présente mon inscription à l'agrément DQV - Démarche Qualité Vétérinaire.

Je joins en annexe le certificat attestant du suivi de la « Formation initiale certificative dans le cadre de l'agrément DQV ».

Je paie mon agrément DQV (modalités de paiement ci-dessous) :

66.94 € HTVA - 81.00 € TVAC.

Je paye seulement 56.20 € HTVA - 68.00 € TVAC. si je combine avec ma cotisation UPV annuelle (affiliation membre UPV). Je recevrai une facture acquittée par e-mail.

J'accepte d'apparaître sur le site DQV et je ne souhaite pas recevoir d'attestations papier.

J'accepte d'apparaître sur le site DQV et je souhaite recevoir attestations papier et verse €

Je n'accepte pas d'apparaître sur le site de la DQV et je souhaite recevoir attestations papier et verse €

1,80€ tvac par attestation si je paye en même temps que ma cotisation DQV annuelle.

Les attestations papier commandées séparément par la suite seront majorées de 13 € de frais administratifs pour les membres UPV et 24 € pour les non-membres UPV (prix TVAC).

Je m'engage à respecter les prescrits de l'agrément DQV, dont :

- communiquer sans délai à l'UPV tout changement intervenant dans les données mentionnées sur cette demande
- respecter les législations belges, notamment en regard de la santé et du bien-être animal, ainsi que concernant le médicament vétérinaire (entre autres DAF, guidance, etc...)
- respecter les prescrits du cahier des charges QFL lors de mes prestations dans les exploitations certifiées QFL

Fait à

le

Signature :



Merci de scanner ce document dûment complété et signé, et de le renvoyer accompagné de ses annexes éventuelles par e-mail à l'adresse upv@upv.be.

INFORMATIONS DE PAIEMENT

Gagnez du temps en payant votre agrément DQV en ligne sur www.upv.be.



Vous pouvez aussi faire un versement sur le compte de l'UPV (IBAN : BE38 7420 2554 3872 - BIC : CREGBEBB) avec la mention « Cotisation DQV - 2025 ».